

# PROJET & CADRE DE VIE

## Rénovation thermique et diminution de l'impact sur l'environnement.

Comme nous l'indiquions dans ce journal l'année dernière, la commune s'engage dans un programme de rénovation thermique des infrastructures communales avec un projet d'isolation des bâtiments, la création d'un réseau de chaleur au bois déchiqueté... L'année 2021 aura été celle du montage des dossiers et des premiers appels d'offres.

Nous avons d'abord reçu le 28 janvier Madame la sous-préfète d'Avesnes sur Helpe afin de lui présenter ce projet de rénovation thermique et de diminution de l'impact sur l'environnement.

Notre objectif : obtenir un premier financement dans le cadre d'une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) dans l'enveloppe de l'état dite « France relance ».

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les notes d'opportunité du CEP (Conseiller en Energie Partagé au Parc Naturel Régional) et sur une étude en « assistance à maîtrise d'ouvrage » définissant la faisabilité. Cette étude a été confiée aux ateliers Amélie Fontaine de Grand Fayt (architecte) et au bureau d'étude « Géonomia » de Caudry (thermicien). Le dossier en DSIL a été déposé le 8 février et a abouti à une dotation de 194 k€.

Le reste du montage financier, encore en cours de finalisation devrait faire appel à des fonds européens (FEDER : Fonds Européen de Développement Régional), régionaux (FRATRI : Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle), départementaux (DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et intercommunaux. Nous nous fixons une cible de financement communal à 20 % du projet dont le coût est estimé aujourd'hui à 918 k€. Cette estimation intègre une dernière évolution du projet : la construction d'une extension de 60 m<sup>2</sup> pour l'accueil de l'harmonie et du périscolaire.

Le recours à un bureau d'étude en assistance à « maîtrise d'œuvre » s'est avéré incontournable au regard des contraintes imposées pour l'obtention des financements : norme BBC (bâtiments basse consommation) ; mise en œuvre de matériaux dit « biosourcés » et locaux » ...

Le conseiller en énergie partagé du PNR, a rédigé les différents éléments nécessaires à la consultation des entreprises (CCAP – CCTP – RC). Six bureaux d'étude se sont positionnés. C'est à nouveau, l'atelier A.Fontaine, architecture et Urbanisme qui a obtenu le marché le 25 octobre 2021.



Les premiers plans nous ont été présentés le 20 décembre. Ils concernent :

- La restructuration et l'isolation de l'école élémentaire.
- La restructuration et l'isolation de l'école maternelle.
- La restructuration et l'isolation de la maison du temps libre qui deviendra aussi la Mairie avec la construction d'une extension de 60 m<sup>2</sup> pour l'accueil de l'harmonie et du périscolaire.
- La construction de la chaufferie qui serait attenante à cette extension.
- Les travaux d'acheminement du réseau de chaleur aux bâtiments.

Le lancement d'une consultation des entreprises pour la réalisation des travaux aura lieu très prochainement à la suite des revues de projet prévues début 2022. Le premier « coup de pioche » de ces travaux a été donné symboliquement par le Maire en personne qui a démonté une partie de la toiture des garages derrière l'école élémentaire.